

Les enfants : témoins et victimes de la violence conjugale



Quand une dynamique de violence conjugale est présente dans une famille, les enfants sont directement impliqués et affectés par la situation. C'est pourquoi on ne parle plus seulement d'enfants "témoins" mais plutôt d'enfants exposés ou victimes de violence conjugale.

1 La violence conjugale : une forme de violence psychologique envers l'enfant

Pour se développer normalement, les enfants ont besoin d'être en sécurité physique et psychologique. Le fait de grandir dans un univers où l'un des parents est violent envers l'autre crée une situation de très grande insécurité et constitue, en soi, une forme de violence et de maltraitance psychologique envers les enfants.

De plus, il est important de rappeler que lorsqu'il y a de la violence conjugale dans une famille, il y a fréquemment de la violence directe envers les enfants eux-mêmes (violence psychologique, physique ou sexuelle), ainsi que de la violence conjugale exercée "par proxy", par le biais de l'enfant (voir SOS-INFO volume 8). On peut donc parler d'une dynamique de violence familiale, en plus de la dynamique de violence conjugale d'un parent envers l'autre parent.

2

Ce que les enfants comprennent

La violence conjugale est une problématique complexe et difficile à cerner et à comprendre, pour les victimes elles-mêmes, pour leurs proches et même pour les intervenant-es. On ne peut donc pas s'attendre à ce que les enfants soient en mesure de la voir clairement, particulièrement lorsqu'ils sont jeunes. Les enfants parlent de la violence dans leurs mots et selon les références dont ils disposent. Par exemple, un enfant pourrait parler de violence conjugale en disant que le parent-victime "s'est fait chicaner" par le parent-violent.

Bien qu'ils ne soient pas en mesure de conceptualiser la violence conjugale clairement, les enfants sont très habiles pour sentir les rapports hiérarchiques. Par exemple, ils sentent rapidement qui est "populaire" et qui est "rejeté" dans une cour d'école. Lorsqu'il y a de la violence conjugale dans une famille, les enfants sentent qu'il y a un parent "chef" qui a le pouvoir et un parent "inférieur" qui est en danger. Les enfants vont devoir s'adapter à ces rapports de pouvoir inégaux pour se protéger de la violence du "chef" et éviter "de se faire chicaner" comme la victime. Certains enfants peuvent alors refuser l'autorité de la victime, refuser de se conformer à ses consignes ou à ses interventions d'encadrement, et peuvent aller jusqu'à faire des crises, frapper ou mordre pour y arriver. **Lorsque les enfants réagissent de la sorte, ce n'est pas parce qu'ils "imitent" le parent violent, mais plutôt parce qu'ils tentent de s'adapter à la situation et de s'en protéger.** C'est une réaction de "sauve-qui-peut" qui est normale, et celle-ci n'est ni de la faute de l'enfant, ni de la faute de la victime... bien qu'ils s'en sentent généralement tous deux coupables.

SOS VIOLENCE CONJUGALE DONNE ACCÈS À DES SERVICES SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS EXPOSÉS OFFERTS DANS DES RESSOURCES SPÉCIALISÉES À TRAVERS LE QUÉBEC

Les enfants et la violence (suite)

3 Conséquences

En plus des répercussions sur le sentiment de sécurité et les rapports de pouvoirs familiaux, la violence conjugale a de nombreux autres effets sur les enfants. Ils font face à des crises majeures et répétées qui les effraient terriblement. Les enfants ont peur pour eux-mêmes, pour leurs frères et soeurs, pour la victime et pour l'intégrité de leur famille. Ils peuvent aller jusqu'à avoir peur pour la vie d'un parent ou pour leur propre vie. Ils font face à un risque accru de blessures et de problèmes de santé liés au stress. Ils peuvent vivre une grande confusion sur ce qu'ils ressentent par rapport à la victime et à l'agresseur. Ils peuvent se sentir responsables de protéger la victime ou penser qu'ils ont provoqué la violence. Ils peuvent avoir des problèmes de comportement à l'école, avoir des difficultés scolaires ou dans leurs relations sociales. Ils peuvent avoir de la difficulté à bâtir une belle image personnelle, une bonne estime de soi, ou une saine confiance en soi.

Les enfants exposés à la violence conjugale sont souvent en état de stress post-traumatique mais risquent de recevoir d'autres étiquettes ou diagnostics qui ne tiennent pas compte de l'exposition à la violence : enfant difficile, demandant, opposant, hyperactif, délinquant, etc.

S'ils dénoncent la violence conjugale (ou la violence envers eux-mêmes) et qu'ils refusent de voir un parent-violent, les enfants risquent de ne pas être crus et, dans certaines situations, d'être perçus comme étant "aliénés" par la victime. Ils peuvent alors être forcés de maintenir le contact avec un parent violent, ce qui devient une revictimisation importante pour un enfant déjà traumatisé par la violence.

Les enfants risquent aussi de faire face au regard négatif et aux préjugés de certaines personnes à l'égard de la violence conjugale. Certains d'entre eux, particulièrement les garçons, peuvent craindre de devenir violent, parce qu'on leur a reflété cette image stéréotypée (et extrêmement négative) d'eux-mêmes à de nombreuses reprises.

4 Quoi faire, comment aider ?

Pour aider un enfant exposé à la violence conjugale, il faut d'abord soutenir le parent-victime dans la reprise du pouvoir sur sa vie. Il faut croire les victimes et leurs enfants, mettre en place des moyens efficaces pour améliorer leur sécurité, et tenir compte de la présence de violence conjugale et familiale dans toutes les interventions à leur égard. On peut aider au rétablissement des rapports de pouvoir entre l'enfant et la victime, en s'assurant de ne pas exercer de pouvoir indu dans la relation avec la victime, en évitant de la juger dans ses capacités parentales et en validant auprès de l'enfant qu'elle est digne de son amour, de son respect et de sa confiance.

On peut aussi favoriser le rétablissement d'un enfant exposé en demeurant disponible pour lui, en lui offrant un espace de parole et d'expression, en lui offrant du réconfort, du plaisir et du répit, ou tout simplement, en prenant soin de lui. Il faut cependant se rappeler que le parent non-violent est la meilleure personne pour aider son enfant, et qu'il faut donc éviter de se substituer à elle.

Comme la violence conjugale peut se transformer en violence post-séparation (voir SOS-INFO volume 9), on doit mettre en place des stratégies visant la protection de l'enfant et de la victime à long terme. Par exemple, on doit à tout prix éviter que l'enfant ne se retrouve à devenir le "porte-parole" des parents. L'enfant qui porte la parole de la victime pourrait recevoir la violence du parent violent.... et l'enfant qui porte la parole de l'agresseur risque de devenir l'outil de sa violence envers la victime.

SOS VIOLENCE CONJUGALE EST DISPONIBLE 24H SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 À TRAVERS LE QUÉBEC, ET DONNE ACCÈS À TOUS LES SERVICES ET À TOUTES LES RESSOURCES UTILES AUX VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES PAR UNE SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE.